

HiSCoD

Bourgogne-Franche-Comté

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Saint-Maurice-Colombier le 14 avril 1700
Identifiant	HISCOD_04116
Date	Année 1700 Mois : Avril Jour : 14 Jour de la semaine : Mercredi
Localisation	Lieu historique : Saint-Maurice-Colombier Lieu : Saint-Maurice-Colombier Code commune : 25524 Latitude : 47.4418106079 Longitude : 6.64621210098
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Besançon Sous-entité administrative : Baume-les-Dames
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Bourgogne-Franche-Comté Sous-entité administrative : Doubs
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Conflit religieux ; Typologie originale : Type 1001 : Affirmation collective de l'identité protestante Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Indéterminé

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 4345 : « Des protestants de Saint-Maurice, Blussans et Blussanjean empêchent le curé de pénétrer dans l'église. Louis XIV en représailles les prive de l'exercice de leur culte. [Autre enquêteur] Le traité de Riswick de 1697 confirme l'état de la religion luthérienne dans les quatre seigneuries. Cependant, le 24 janvier 1700, l'archevêque de Besançon fit sacoir au prince Léopold-Eberhard qu'il avait reçu l'ordre de Louis XIV de recatholiciser les Quatre Terres en installant un curé dans chaque chef-lieu. "Introduction du simultané sur sa souveraineté". Or le 14 avril 1700, les protestants de Saint Maurice, Blussans et Blussanjean s'assemblent en armes à l'église et aux alentours et empêchent le curé chargé de la desserte de cette église d'y pénétrer. Le lendemain, 15 avril 1700, le lieutenant [?] au bailliage de Baume acompagné de 4 archers, 2 capucins, 7 curés arrivèrent avec "environ cinq cent personnes de Bourgogne" à Saint-Maurice pour s'emparer du temple. Devant le refus du maire d'ouvrir le sanctuaire et malgré l'hostilité des habitants, il fit forcer les fenêtres et ouvrir le portail. Un curé fut nommé à Saint-Maurice et les habitants, sous la contrainte reconnurent la situation. En 1707, le roi donna sa résolution en forme de règlement par des lettres patentes adressées au Parlement de Besançon : "... Exclusion des habitants de Saint-Maurice de leur église sur leur désobéissance et le refus qu'ils avoient fait d'admettre le simultané". »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 4345. Arch. dép. Doubs, E 1075.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*. Paris : Gallimard, p. 610. *Dictionnaire des communes du département du Doubs. Tome 5, Naisey-Sainte-Suzanne*. Besançon : Cêtre, 1986, p. 2901 [p. 2901].

Notes

Auteur(s) : Pascal Daull

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19